

L'institut Danois Contre la Torture
Rapport du commissaire aux comptes
Exercice clos le 31 décembre 2020

Tunis, le 19 décembre 2021

Madame Jo Anne Prud Homme
Représentante légale de l'association
L'Institut Danois Contre la Torture
12, Rue du Sénégal
Le Belvédère, 1002 Tunis.

Madame,

En exécution du mandat qui vous nous avez confié, nous vous présentons notre rapport général relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'association « **L'Institut Danois Contre la Torture** », qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020, et l'état des produits et des charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des revenus s'élevant à 874 914 dinars tunisiens et un total des actifs et passifs nets de 314 145 dinars tunisiens au 31 décembre 2020.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'association au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables tunisiennes.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la Direction dans la préparation et la présentation des états financiers

La direction de l'association est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables tunisiennes, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de cesser l'activité de l'association ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'association.

Responsabilité du Commissaire aux comptes

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière. A cet effet, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de l'association avec la réglementation en vigueur.

El Bahy Sofiene

Expert-comptable, membre de l'Ordre

des Experts Comptable de Tunisie

52 Avenue Othman Ibn Affan, Menzah , Ariana.

El Bahy Sofiene
Expert Comptable, Membre de l'OECT
52, Av. Othman Ibn Affane, Manzaha
MF: 12840487/A/P/000
Matricule: 1/0777



Etats Financiers

Etat de la Situation Financière
Exercice clos le 31 décembre 2020
 (Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

ACTIFS	Notes	31/12/2020	31/12/2019
AC 1 - Liquidités et équivalents de liquidités		291 734	136 521
Liquidités et équivalents de liquidités nettes		291 734	136 521
AC 3 - Autres actifs courants		3 942	58 595
Provision autres actifs courants		-2 947	-2 947
Autres actifs courants nets		995	55 648
AC 4 - Créances et comptes rattachés		0	0
AC 5 - Stocks de fournitures et autres approvisionnements		0	0
AC 7 - Immobilisations financières		3 669	3 669
AC 8 - Immobilisations corporelles		62 453	61 815
Amortissements immobilisations corporelles		-44 706	-33 727
Immobilisations corporelles nettes		17 747	28 088
AC 9- Immobilisations incorporelles		3 723	3 723
Amortissements immobilisations incorporelles		-3 723	-3 723
Immobilisations incorporelles nettes		0	0
Total des actifs		314 145	223 927
PASSIFS ET ACTIFS NETS			
PA 2 - Autres passifs courants		43 152	33 979
PA 3 - Fournisseurs et comptes rattachés		95 808	63 087
PA 4 - Provisions		0	0
PA 6 - Autres passifs non courants		0	0
Total des passifs		138 960	97 066
AN 1 - Dotations		0	0
AN 2 - Apports affectés à des immobilisations		0	0
AN 3 - Subvention d'investissement		17 747	28 088
AN 4 - Autres actifs nets		157 438	98 772
AN 6 - Excédents reportés		0	0
AN 7 - Excédent ou Déficit de l'exercice		0	0
Total des Actifs Nets		175 185	126 860
Total des Passifs et Actifs Nets		314 145	223 927

Etat des Produits et des Charges
Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2020
(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

Produits	2020	2019
PR 5- Autres Apports	863 708	1 232 777
PR 7- Quote-part des subvention inscrits aux produits de l'exercice	10 342	10 829
PR 8- Autres gains	864	2
Total des produits	874 914	1 243 608
 Charges		
CH 1- Achats consommés de fournitures et approvisionnements	11 750	13 996
CH 2- Charges de personnel	279 773	252 139
CH 3- Dotations aux amortissements et aux provisionnements	10 979	7 683
CH 4- Autres charges courantes	572 060	978 569
CH 5- Charges financières nettes	352	-8 780
Total des charges	874 914	1 243 608
 Excédents des produits sur les charges de l'exercice	 0	 0

Etat des flux de trésorerie
Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2020
(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités courantes		
F4- Encaissement d'autres revenus et apports	959 625	1 351 961
F5- Décaissement des sommes versées aux fournisseurs	-550 667	-906 521
F6- Décaissement des rémunérations versées au personnel	-253 108	-145 644
F7- Autres Décaissement des activités courantes	0	-200 571
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités courantes	155 850	99 225
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
F8- Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-637	-9 483
F10 - Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières	0	0
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	-637	-9 483
Flux de trésorerie liés aux activités de Financement		
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	0	0
Variation de trésorerie	155 213	89 742
Trésorerie au début de l'exercice	136 521	46 779
Trésorerie à la clôture de l'exercice	291 734	136 521

Notes aux Etats Financiers arrêtés au 31 Décembre 2020

I. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Danish Institute Against Torture (Dignity) est une organisation indépendante de défense des droits de l'homme et de développement. La vision de l'organisation est un monde exempt de torture et de traitements cruels, inhumains et dégradants. Fondée en 1982, Dignity est l'une des premières ONG anti-torture au monde et des centres de traitement spécialisés pour les survivants de la torture. Dignity a son siège à Copenhague et emploie actuellement environ 140 personnes dans le monde. L'organisation a des partenariats actifs avec plus de 30 ONG et institutions de recherche locales et internationales à travers le monde. En 2012, Dignity a ouvert son bureau en Tunisie sous le nom du Centre de Recherche et de Réhabilitation des Victimes de la Torture (RCT) qui a été modifié en 2016 pour devenir l'Institut Danois Contre la Torture.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de l'association sont présentés selon les dispositions du système comptable des entreprises prévu par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel de la comptabilité.

Les méthodes comptables retenues par l'association sont en conformité avec les normes comptables tunisiennes « NCT » mises en vigueur par l'arrêté du ministre des finances du 30 décembre 1996.

II.1 Les principes comptables appliqués

Les états financiers de l'association sont préparés par référence aux conventions comptables de base et notamment :

Il s'agit des hypothèses et conventions suivantes :

- ✓ Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- ✓ Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- ✓ Convention de l'entité ;
- ✓ Convention de l'unité monétaire ;
- ✓ Convention de la périodicité ;
- ✓ Convention du coût historique ;
- ✓ Convention de la réalisation de revenu ;
- ✓ Convention de rattachement des charges aux produits ;
- ✓ Convention de l'objectivité ;
- ✓ Convention de la permanence des méthodes ;
- ✓ Convention de l'information complète ;
- ✓ Convention de prudence ;

- ✓ Convention de l'importance relative.
- ✓ Convention de la prééminence du fond sur la forme.

Les états financiers présentés sont exprimés en Dinars tunisien. Aucune dérogation n'a été apportée aux méthodes comptables.

II.2 Les bases de mesure utilisées pour l'élaboration des états financiers

Les méthodes comptables les plus significatives appliquées pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

II.2.1 Bases de mesure

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la convention du coût historique à l'exception des dettes courantes en monnaies étrangères qui sont converties en dinars selon le cours de change à la date de clôture.

II.2.1 Immobilisations financières

Il s'agit principalement d'avances à long terme consenties à des tiers et des dépôts et cautionnements versés. Une provision pour dépréciation est constatée sur les avances financières accordées dont le recouvrement est incertain.

II.2.1 Créances et dettes

Elles correspondent aux créances et dettes auprès des bailleurs de fonds, fournisseurs et autres tiers. Les créances et dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

II.2.1 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

II.2.1 Revenus

Les revenus sont exclusivement reçus l'association mère. Cette dernière établit des accords de financement pour des projets en Tunisie avec des bailleurs de fonds internationaux qu'elle réalise en partie à travers l'Institut Danois Contre la Torture. La filiale tunisienne reçoit les subventions de son association mère au fur et à mesure de ses besoins.

II.2.1 Apports reportés

Ce sont les apports grevés d'affectations d'origine externe, qui sont affectés, conformément à l'engagement pris à leur égard, aux charges d'exercices futurs (Produits différés).

Puisque l'ensemble des apports externes de l'association proviennent de l'association mère, tout surplus des apports reçus par rapport aux montants affectés en charges de l'exercice.

II.2.1 Régime fiscal

L'Institut Danois Contre la Torture bénéficie du statut d'association à but non lucratif et n'est donc pas imposé sur l'excédent dégagé par son exploitation.

L'institut Danois Contre la Torture 2019

En TND	2019	2018
Banque en dinars	119 148	46 398
Banque en devises	15 795	331
Caisse	1 578	50
AC 1- Liquidités et équivalents de liquidités	136 521	46 779

En TND	2019	2018
Apport à recevoir	37 251	37 251
Charges constatées d'avance	18 397	6 967
Autres actifs courants	2 947	2 947
AC 3- Autres actifs courants	58 595	47 165

En TND	2019	2018
Installation et aménagements	5 024	5 024
Equipements de bureau	27 889	23 960
Matériel Informatique	28 902	23 348
(-) Amortissement	-33 727	-22 898
AC 8- Immobilisations corporelles	28 088	29 434

En TND	2019	2018
Licenses	3 723	3 723
(-) Amortissement	-3 723	-3 723
AC 9- Immobilisations incorporelles	0	0

En TND	2019	2018
Personnel, rémunération due	1 127	2 321
Etat et collectivités locales	13 180	10 178
CNSS	13 010	11 363
Charge à payer	4 396	904
Autres passifs courants	2 266	0
PA 2- Autres passifs courants	33 979	24 766

L'institut Danois Contre la Torture 2019

En TND	2019	2018
Fournisseurs d'exploitation	63 087	67 419
Fournisseurs, factures non parvenues	0	10 262
PA 3- Fournisseurs et comptes rattachés	63 087	77 681

En TND	2019	2018
Subvention de fonctionnement	1 232 777	870 756
PR 5- Autres apports	1 232 777	870 756

En TND	2019	2018
Salaires bruts	208 415	159 070
Charges patronnales	34 596	25 821
Assurance maladie	10 323	
Provision pour congé à payer	-1 194	155
CH 2- Charges du personnel	252 139	185 045

En TND	2019	2018
Mission, déplacements et réceptions	337 479	290 100
Honoraires	547 236	175 245
Location	22 582	21 886
Dons accordés	0	30 826
Frais postaux et télécommunication	6 421	6 481
Formation	1 631	4 968
Entretiens et réparation	796	3162,982
Assurance	3 834	5310,489
Evénements	44 177	117180,84
Frais bancaires	3 767	1574,364
FOPROLOS	2 039	1521,563
Perte exceptionnelle	4 478	0
Autres charges d'exploitation	4 129	1 304
CH 4- Autres charges courantes	978 569	659 560

En TND	2019	2018
Perte de change	1 470	6 547
Gain de change	-10 249	-3 939
CH 5- Charges financières nettes	-8 780	2 609